

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION RESSOURCES HUMAINES FORMATION
GROUPEMENT VALORISATION RESSOURCES HUMAINES
SERVICE GPEC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 24 JUIN 2024

P.V. n° 134
Dossier n° 14

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la transformation d'un poste de la filière sapeurs-pompiers professionnel,

VU l'avis favorable du Comité social territorial en date du 24 juin 2024,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité

- D'approuver, à la date du 1er juillet 2024, la suppression d'un poste relevant du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels et de créer un poste relevant du cadre d'emplois des cadres de santé de sapeurs-pompiers professionnels, afin de pouvoir nommer au grade de cadre de santé, une infirmière de groupement admise au concours des cadres de santé.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU